

CFA Agricole des Deux-Sèvres



Brevet Professionnel Responsable d'Entreprise Agricole

Formation en 2 ans par Apprentissage

Votre Projet / Votre Profil

⇒ Vous souhaitez développer ou perfectionner vos compétences pour devenir responsable d'une entreprise agricole ou salarié qualifié avec un poste à responsabilités.

⇒ Vous avez un projet d'installation et souhaitez obtenir la capacité professionnelle.



Activités du métier

Les emplois ciblés sont ceux d'agriculteur-ices et de salarié-es agricoles hautement qualifié-es dont le niveau d'emploi est le niveau IV.

Très autonome, le titulaire de l'emploi travaille seul-e et en réseau. Il dispose d'une forte capacité d'initiative. Il a le sens des responsabilités et la capacité à se remettre en cause. Il doit savoir écouter et dialoguer, et savoir s'entourer d'experts pour le conseiller dans ses décisions et l'accompagner dans ses projets. Il peut déléguer certaines fonctions ou activités dont il garde la responsabilité.

Un-e responsable d'entreprise autant qu'un-e salarié-e hautement qualifié-e doivent maîtriser les techniques de production et, en fonction des orientations choisies, les procédés de transformation et de commercialisation. L'acte de production suppose également l'utilisation fréquente d'une grande diversité d'agroéquipements, d'outils d'aide à la décision (OAD) et la maîtrise des technologies de l'information et de la communication. Gestionnaire d'entreprise et manager lorsqu'il emploie de la main d'œuvre salariée, le responsable d'entreprise agricole est un homme ou une femme polyvalent-e et multicompétent-e qui doit savoir anticiper et s'adapter dans un contexte en rapide évolution. Il doit pour cela assurer une veille prospective et rechercher les meilleures pratiques et techniques disponibles pour progresser.

Objectifs de la formation

Le titulaire de ce diplôme est capable de conduire et gérer une entreprise en agriculture. Ce diplôme offre la possibilité de prétendre aux aides à l'installation. (DJA)

Objectifs regroupés en blocs de compétences :

Se situer en tant que professionnel, piloter le système de production, conduire le processus de production dans l'agro écosystème, assurer la gestion technico-économique, financière et administrative de l'entreprise, valoriser les produits ou services de l'entreprise, s'adapter à des enjeux professionnels particuliers.

Contenu de formation

- La diversité des systèmes agricoles
- La préservation et l'amélioration des sols et de la biodiversité fonctionnelle
- La réglementation : les enjeux de la PAC
- La commercialisation des produits agricoles et des services
- La gestion des ressources et des relations humaines : encadrement d'une équipe, planification du travail
- La gestion et l'administration de l'entreprise : trésorerie, coûts de production, performances technico-économiques, environnementales et sociales de l'entreprise...
- Négociation dans le cadre d'un contrat ou projet collectif.
- Les visites de diverses exploitations agricoles et d'entreprises partenaires.



Personnalisation de la formation

- Trois supports de production au choix: ruminants et surfaces fourragères, céréales et légumières de plein champ et maraîchage
- Deux modules (UCARE) au choix parmi les suivants : prestation de travaux agricoles, Production fruitière, Accueil du public à la ferme, Optimisation des équipements de l'exploitation, Entretien et maintenance des équipements, Transformation fromagère.

Plateaux techniques

- Exploitation de la Grange à Melle : Cheptels caprins (400 Alpines et Saanen), ovin allaitant (Vendéen), bovin allaitant (Parthenaise) avec sa station d'évaluation.
- Atelier pédagogique moderne de transformation laitière.
- Cent soixante-dix hectares de cultures fourragères et céréalières
- Exploitation de Chantemerle à Niort : Maraîchage (avec une serre inaugurée en 2018).
- Productions fruitières et légumières.

Organisation de la formation

Admission et adaptation

- Accessible aux personnes âgées de 16 à 30 ans (pas de limite d'âge si personne en situation de handicap)
- Être titulaire d'un diplôme de niveau 3 (CAP, BEP...) minimum
- Conclure un contrat d'apprentissage avec une entreprise du secteur choisi (élevage, cultures céréalières, maraîchage)

Adaptation possible du parcours pour tenir compte du niveau initial du demandeur ou de sa situation.

Mise en place de dispositifs pour les personnes en situation de handicap (RQTH).

Durée et déroulé de la formation

Il s'agit d'une formation basée sur le principe de **l'alternance** en centre de formation et en entreprise :

- Durée de la formation en apprentissage : 2 ans
- Centre de formation : 35h par semaine du lundi matin au vendredi midi sur 15 semaines
- Entreprise: les semaines restantes (sur la base des 35h semaine également)

Obtention du diplôme

Diplôme de niveau 4 validé et obtenu par l'acquisition d'un ensemble de blocs de compétences validés par des évaluations proposées par les formateurs du centre, avec l'appui de professionnels, préparés tout au long de l'année. Il s'agit d'évaluer par des épreuves orales des situations de travail vécues.

Possibilité de valider un ou plusieurs blocs de compétences ; accessible aussi par VAE.

Après la formation

Poursuite d'études: CS, BTS - Vie active : Salariat, installation

Conditions d'accueil et financements

Hébergement et restauration (tarifs 2021)

L'établissement propose la possibilité d'un hébergement et d'un service de restauration :

- Tarif pension: 85,10 € la semaine sans les draps
- Tarif ½ pension : 24.50 € la semaine.

Financements

De nombreuses solutions de financement existent pour les apprentis (OPCO). Lors de votre entretien, nous aurons la possibilité de vous indiquer, en fonction de votre situation personnelle, les différentes modalités de financement auxquelles vous pouvez prétendre (CPF, Transition Professionnelle, Région Nouvelle-Aquitaine...).

